

MÉTHODOLOGIE

Offre des lieux d'inclusion numérique de la région Sud

Constat :

Selon cohésion-territoire.gouv.fr, en 2020 « 13 millions de Français se disent éloignés du numérique : ils n'utilisent pas ou peu internet et se sentent en difficulté avec ses usages. Pourtant, 76 % des Français se disent prêts à adopter de nouvelles technologies. » L'inclusion numérique est un enjeu capital pour le territoire, à l'échelle nationale, mais surtout locale, puisqu'il s'agit d'inclure les citoyens et les entreprises dans une même dynamique collaborative. Avec la transition numérique, de plus en plus de services, notamment des services publics et démarches administratives, sont disponibles en ligne.

Objectif :

Il apparaît donc essentiel de former, d'accompagner et de proposer des lieux d'accès au numérique à ces citoyens qui se disent éloignés du numérique afin de réduire cette fracture tant sociale que générationnelle. Il s'agit également de participer à la formation aux outils numériques à tous les niveaux, débutant comme avancé. Cet objectif passe par la mise en place de lieux d'inclusion numérique tels que des espaces de travail/coworking, des bibliothèques/médiathèques, de tiers lieux et autres fablab, des maisons de service au public, etc.

Il s'agit donc de référencer et de publier les données de ces lieux d'inclusion numérique dans la Région Sud, une région par ailleurs déjà avancée dans le domaine de l'opendata.

Pour ce faire, dans le cadre du challenge data proposé à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et accompagnés par l'équipe de Dataactivist, nous avons été chargés d'aider la Région Sud à réaliser ce référencement. Nous sommes un groupe de sept étudiants. L'objectif de ce challenge est de nous former au traitement de données, de nous sensibiliser aux enjeux de l'open data, et fournir une aide aux collectivités territoriales.

Méthode :

Le jeu de données suivant a été constitué en combinant jeux de données fournis par DataSud, publiés respectivement en juillet 2021 et en novembre 2021, et retravaillés par une équipe d'étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye lors de la semaine du Challenge Data du 22 au 26 novembre 2021.

L'enjeu principal de ce travail a été de clarifier les informations répertoriées, et de supprimer les informations erronées. Nous avons commencé notre travail à partir de deux jeux de données publiés sur DataSud.fr, la plateforme opendata de la région. Ces données ont été recueillies grâce à une collecte contributive réalisée par la Région Sud. Le premier jeu de données a été produit en juillet 2021 et concerne directement les lieux d'inclusion numérique. Le second a été publié en automne 2021 et concerne le recrutement de conseillers numériques dans la région.

Nous avons commencé par télécharger les jeux de données, pour ensuite les convertir au format Google Sheets afin de pouvoir y travailler à plusieurs en même temps. Ensuite, nous avons pris soin de standardiser le document Google Sheets contenant les données selon le modèle « Lieux d'inclusion numérique » proposé par le gouvernement, disponible sur [SchemaDataDouv \(https://schema.data.gouv.fr/etalab/schema-inclusion-numerique/0.1.2/documentation.html\)](https://schema.data.gouv.fr/etalab/schema-inclusion-numerique/0.1.2/documentation.html).

Cela nous a permis de mettre en lien données locales et nationales et de fournir un premier référencement conforme au standard national. Ensuite, nous avons compilé ces jeux de données, avons modifié et/ou complété leur contenu, en y incluant les adresses, numéros de téléphone ou contacts web des lieux concernés, et leur géolocalisation. Nous avons porté une attention toute particulière aux éventuels labels que pouvaient comporter ces lieux. Ces derniers illustrent la mise en réseau de lieux d'inclusion numérique, permettant de coordonner les informations et les procédures relatives à ces espaces. La vérification de ces labels (distingués des autres formes et structures de subventions) nous a permis d'ajouter des lieux d'inclusion numérique référencés depuis les bases de données desdits labels. Nous avons achevé la complétion du jeu par la colonne « en ligne », qui permettait au jeu de données de correspondre au standard national. Il s'agissait de vérifier si les lieux mentionnés fournissaient uniquement des formations en ligne, ou s'ils proposaient un accueil du public.

Nous avons finalement nettoyé le jeu de données fusionné afin de le rendre compréhensible pour les personnes qui en feront usage par la suite, puis supprimé les différentes feuilles du document pour pouvoir le soumettre au système de vérification de DataGouv.fr (<https://publier.etalab.studio/select?schema=etalab%2Fschema-inclusion-numerique>).

Nous avons ensuite supprimé les doublons car certains lieux avaient été référencés dans plusieurs jeux de données utilisés, puis nous avons déplacé les colonnes spécifiques à la Région Sud à la fin du document, afin de les supprimer plus facilement si besoin. Nous avons abouti à un jeu de données auquel nous attribuons une puissance ouverte, puisqu'il peut être réutilisé et complété par tous.

Difficultés :

Une des difficultés rencontrée fut de savoir si certains lieux d'inclusion numérique indiqués dans les jeux de données étaient toujours ouverts ou non. Dans certains cas, tout portait à croire qu'un lieu était toujours ouvert (base de données, site internet, horaires fournis), alors qu'en réalité le lieu avait fermé. De telles informations sont accessibles grâce à la contribution directe des agents territoriaux et des citoyens, qui sont des contributeurs essentiels dans ce type de situation.

Nous avons également rencontré des difficultés à déterminer le statut juridique de certains lieux hybrides, notamment les espaces publics fournis à des associations privées ou, à l'inverse, les espaces de coworking privés fournis à des services publics tels que France Services. Cette hybridation nous paraît pourtant croissante et de plus en plus mobilisée, en ce qu'elle réunit des types d'acteurs différents pour fournir aux citoyens des services multiples et qualitatifs.

Un des éléments qui nous a posé le plus de problèmes était le statut « en ligne » ou non des lieux concernés (<https://schema.data.gouv.fr/etalab/schema-inclusion-numerique/0.1.2/documentation.html#propriete-en-ligne>).

Ce critère, présent mais optionnel dans le standard national fourni sur DataGouv.Fr, nous a semblé peu clair et surtout laborieux, puisqu'il nous a fallu vérifier un par un chaque lieu et explorer les informations fournies en profondeur. Nous avons donc passé beaucoup de temps à constituer cette colonne.

D'autre part, la pertinence de ce critère nous semble relative, puisque d'une part la majorité des services numériques fournis se font en présentiel, et d'autre part, car le fait d'être exclusivement en ligne ne constitue pas une preuve de la qualité d'inclusion numérique d'un service donné.